

## FORMATION

**LES MISSIONS SSCT des membres du CSE****Objectifs**

- Connaître le fonctionnement et les moyens du CSE et de la CSSCT et être capable d'assurer efficacement leurs rôles et missions
- Être capable de déceler et mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail
- Savoir analyser les accidents du travail pour en déduire les objectifs de prévention

**Public**

- Tous les membres du CSE

**Pré-requis**

- Aucun

**Durée**

- 5 jours [35 heures]

**Méthodes pédagogiques**

- Nous privilégions une démarche pédagogique interactive et conviviale ;
- La répartition pédagogique est approximativement la suivante : 60 % de pratique, 40 % d'apports théoriques et de connaissances ;
- Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples concrets et de mises en situation.

**Lieux de formation**

- Les formations peuvent se dérouler au sein de nos locaux de Marseille (113 Boulevard de la République, proximité du Métro Joliette ligne 2), où nous pouvons accueillir jusqu'à 30 personnes.
- Selon vos demandes, elles peuvent également se dérouler au sein de votre entreprise ou dans toute autre salle louée à cet effet et ce, partout en France.

## Contenu

### ACCUEIL DES STAGIAIRES

- Présentation des attentes et motivations des stagiaires
- Présentation des formateurs et des objectifs de la formation

### L'ORIGINE DU CHSCT ET SON ÉVOLUTION

### L'ORGANISATION ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE DANS SA MISSION SSCT

- La composition et le rôle des différents acteurs : Président, Secrétaire, autres membres
- Les missions : analyse, prévention, étude, enquête

### LE FONCTIONNEMENT DU CSE DANS SA MISSION SSCT

- Organisation juridique du CSE
- Les moyens du comité : heures de délégations, liberté de circulation, formations, local et matériel, documentation, assistance, expertises
- Les réunions du CSE : périodicité, convocations, ordre du jour, débats et votes
- Le procès verbal
- Le règlement intérieur du CSE dans sa mission SSCT ou CSSCT
- Les représentants de proximité

### TRAVAIL, SANTÉ ET PRÉVENTION

- Les incidences des conditions de travail sur la santé des salariés
- La notion de RPS
- La prévention des risques professionnels et les services de prévention en France
- L'organisation du travail en France
- Les documents de support : le document unique, le programme et rapport annuel, l'évaluation des risques

### LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

- Les obligations de l'employeur
- Les procédures : droit d'alerte, droit de retrait, délit d'entrave, faute inexcusable de l'employeur

### LES INSTITUTIONS

- Les acteurs : CSE, représentants de proximité, Inspection du Travail, Médecine du Travail
- Leurs rôles, missions et moyens

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, DU TRAJET ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Accidents et maladies professionnelles
- Les règles de cotisations pour l'entreprise
- L'enquête et le rapport d'enquête

### MISE EN SITUATION

- L'arbre des causes : savoir comprendre et exposer la nature des faits

## Déroulement du stage

- Organisation des formations par journée de 7 heures, nous accueillons entre 4 à 15 participants (voire plus selon les thématiques).
- Nous accueillons les stagiaires à partir de 8h45 autour d'un café ou thé et démarrerons la formation à 9 heures précises. Nous pouvons organiser le repas de midi (à la charge des participants).
- Pour les formations en inter entreprises, nous utiliserons notre propre salle de formation. Nous veillons lors de la réservation de salles extérieures à bénéficier des mêmes qualités d'accueil.
- Nous pourrions utiliser des salles mises à dispositions au sein de l'entreprise en cas de formation intra entreprise, sous réserve d'un équipement adapté et de modalités définies avec le client pour garantir la disponibilité des participants durant toute la formation.

## Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargements individuelles et collectives,
- Évaluation des acquis en fin de journée,
- Évaluation de fin de stage,
- Évaluation formateur.

L'évaluation est essentielle pour mesurer à la fois :

- L'atteinte des objectifs attendus de cette formation
- La réponse aux attentes des participants
- L'utilité de la formation pour le participant dans son métier et sa transférabilité en situation de travail.

C'est pourquoi :

- En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et de formation,
- Ces attentes seront reprises lors de la séquence d'évaluation de la formation pour relever en tour de table le niveau d'atteinte exprimé par les participants ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation,
- Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chacun des stagiaires et vous sera communiquée ainsi que la synthèse du tour de table.
- Un compte-rendu de formation sera rédigé par le formateur à l'issue de la formation.

## Informations complémentaires

- Validation de la formation : Attestation de présence remise en fin de stage
- Nature de la formation : Acquisition de compétences
- Évaluation formateur